



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **LES
AGENCES
DE L'EAU**

Financements des agences de l'eau en faveur des milieux humides

Patrick LUNEAU – AELB – séminaire Ramsar 2022

6 agences de l'eau
1 mission commune
pour l'eau, la
biodiversité et le
littoral

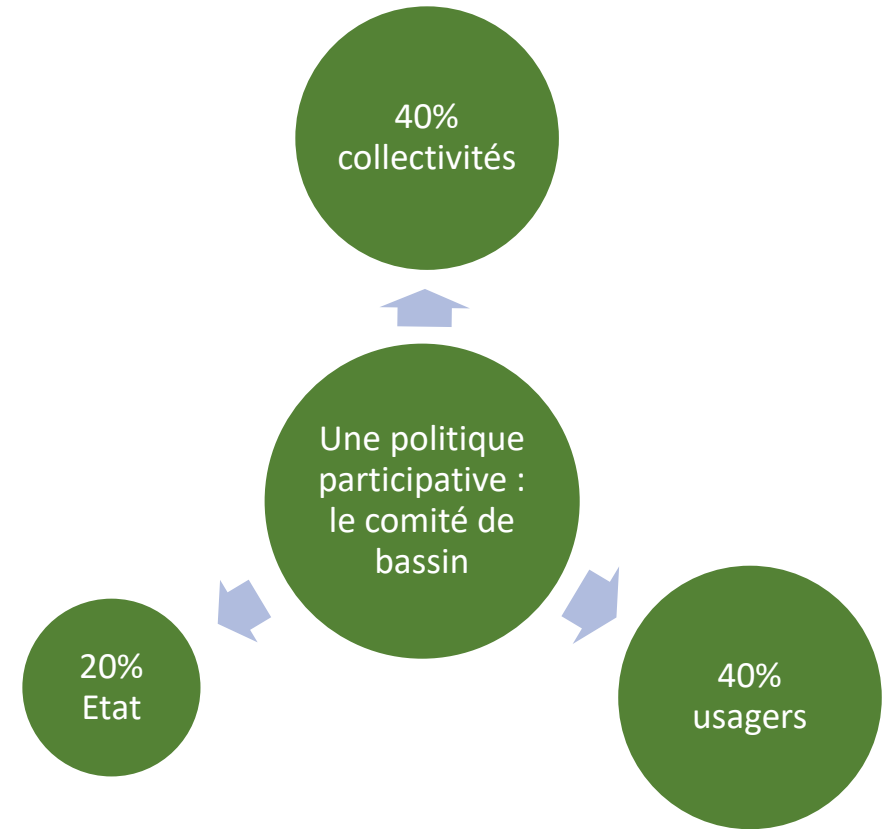
1 600 agents engagés
sur tout le territoire



Une ambition :
le bon état des
eaux

4 grandes priorités :

- Gérer et partager les ressources en eau
- Réduire les pollutions de toutes origines
- Restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité
- Préserver et restaurer la qualité des habitats des eaux côtières



Des moyens d'actions :

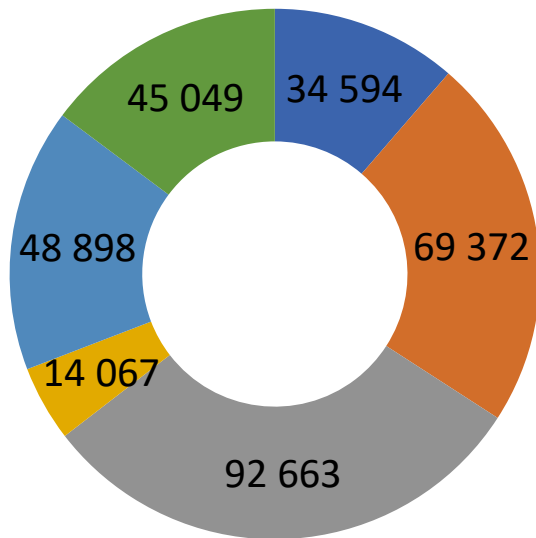
Le Sdage

Le 11^e Programme 2019-2024

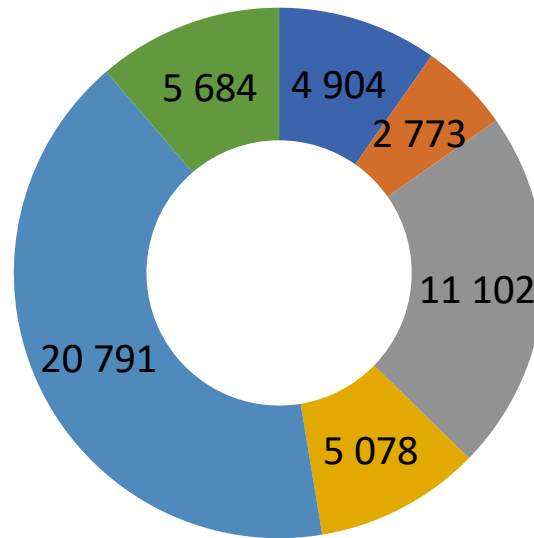
12 milliards d'euros sur 6 ans

Milieux humides bénéficiant d'un financement agence de l'eau 2007-2018 (9^e et 10^e programmes)

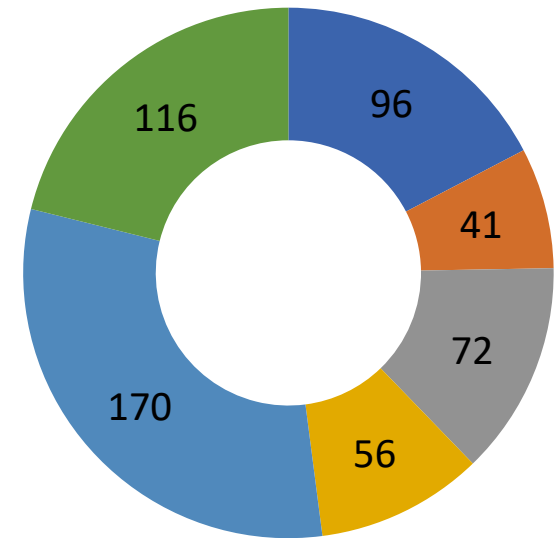
309 202 ha



dont acquisition 50 332 ha



551 M€ d'aides engagées



■ Adour-Garonne ■ Artois-Picardie ■ Loire-Bretagne ■ Rhin-Meuse ■ Rhône-Méditerranée et Corse ■ Seine-Normandie

Principe d'intervention au 11^e programme des agences de l'eau (2019-2024)

Pour toutes les agences de l'eau, une ambition commune d'atteinte du bon état écologique des eaux pour répondre aux objectifs des Sdage et programmes de mesures associés avec des spécificités tenant compte du contexte de chaque bassin hydrographique :

« priorité sur les zones humides dont le fonctionnement est dégradé ou menacé au niveau de la circulation de l'eau (fonction hydrologique) et/ou du sol (fonction biogéochimique) »

Rhône-Méditerranée-Corse

« Une stratégie ciblant prioritairement les habitats, et non directement les espèces. Les actions susceptibles d'être aidées par l'agence de l'eau sont celles visant à protéger, à restaurer, à reconstituer et à gérer des espaces naturels »

Rhin-Meuse

« Définir, animer et mettre en œuvre des plans de gestion zones humides »

Adour-Garonne

« Donner la priorité aux travaux de restauration, en particulier ceux concernant l'atteinte du bon état visé par le projet de SDAGE, par rapport aux travaux de gestion courante » ; « Maîtriser les consommations budgétaires liées à l'entretien »

Artois-Picardie

« Les interventions visent prioritairement et majoritairement les milieux humides associés aux masses d'eau dégradées » ; « Seuls sont retenus les travaux de restauration permettant une véritable correction des altérations (travaux structurants) »

Loire-Bretagne

« Les projets multifonctionnels permettant de traiter plusieurs problématiques (ruissellement, pollutions diffuses, lutte contre les inondations, changement climatique et biodiversité) sont privilégiés.

Seine-Normandie

Opérations financées

Acquisition

Animation foncière,
échange, réserve,
obligation réelle
environnementale, droit de
préemption
environnemental

Etude

Inventaire (en lien avec les
Sage), diagnostic trame
verte et bleue,
développement de filière de
production agricole

Animation

Poste de technicien, définition et
mise en œuvre plan de gestion

Restauration

réouverture milieux, suppression drainage,
enlèvement remblai, restauration fossé,
création mare, champ d'expansion de crue,
marais rétro-littoraux, dépoldérisation,
ramassage manuel des déchets sur l'estran,
lutte contre les espèces exotiques
envahissantes, habitat pour les espèces
emblématiques aquatiques

Communication/sensibilisation

Entretien

Suivi action

Ne sont pas éligibles
mesures compensatoires

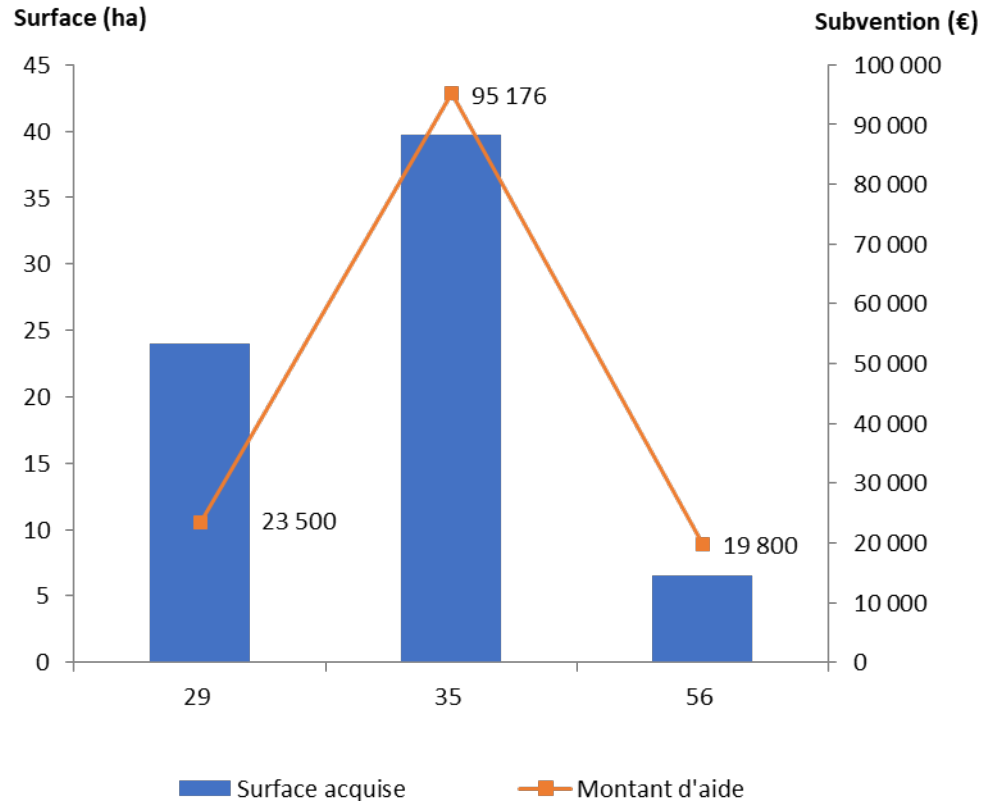
Intensité des interventions (hors AAP)

Taux d'aide (%)	Adour Garonne	Artois Picardie	Loire Bretagne	Rhin Meuse	Rhône Méditerranée Corse	Seine Normandie
Acquisition	80	70	50	80-100	70	80
Restauration	80	70	30-50	80	50	80
Entretien	50	400 €/ha	0	80	30	40
Animation	50	70	50-60	50	50-70	80
Etude	50	70	50	70-80	50-70	80
Communication /sensibilisation	50	50	50	40	70	50-80
Cadre d'intervention	Contrat de progrès territorial	-	Contrat territorial	Contrat de territoire	Contrat de milieu	Contrat de territoire eau et climat

L'agence de l'eau en Bretagne depuis 2019 : La politique contractuelle

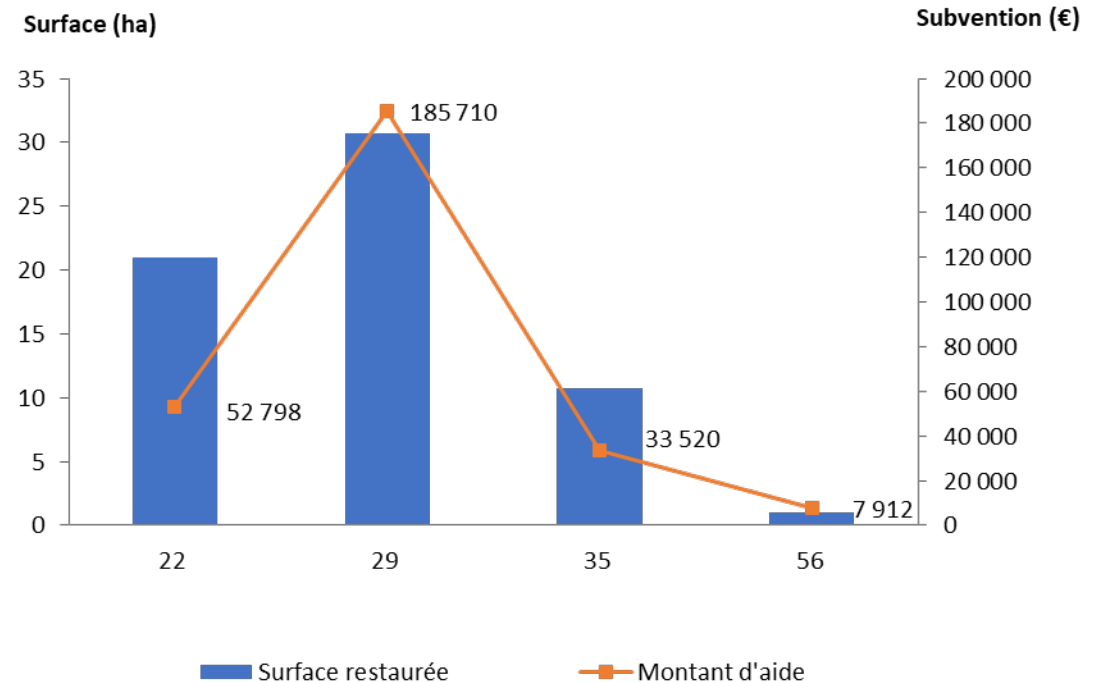
70 ha

Acquisition des milieux humides en Bretagne 2019-2022



63 ha

Restauration des milieux humides en Bretagne 2019-2022



Indicateurs sous estimés car actions en milieux humides non distinguées en cas de restauration de cours d'eau

Réhabilitation de l'ancienne sablière de Bodonou par Brest métropole pour en faire un haut lieu de biodiversité sur 127 ha (Guilers 29)



Acquisition de 102 ha depuis 2014 par la fédération des chasseurs d'Ille et Vilaine sur le marais de St Coulban pour protéger la zone humide tourbeuse inondable (Chateauneuf d'Ille et Vilaine 35)

Renforcement du soutien des agences de l'eau en faveur de la biodiversité

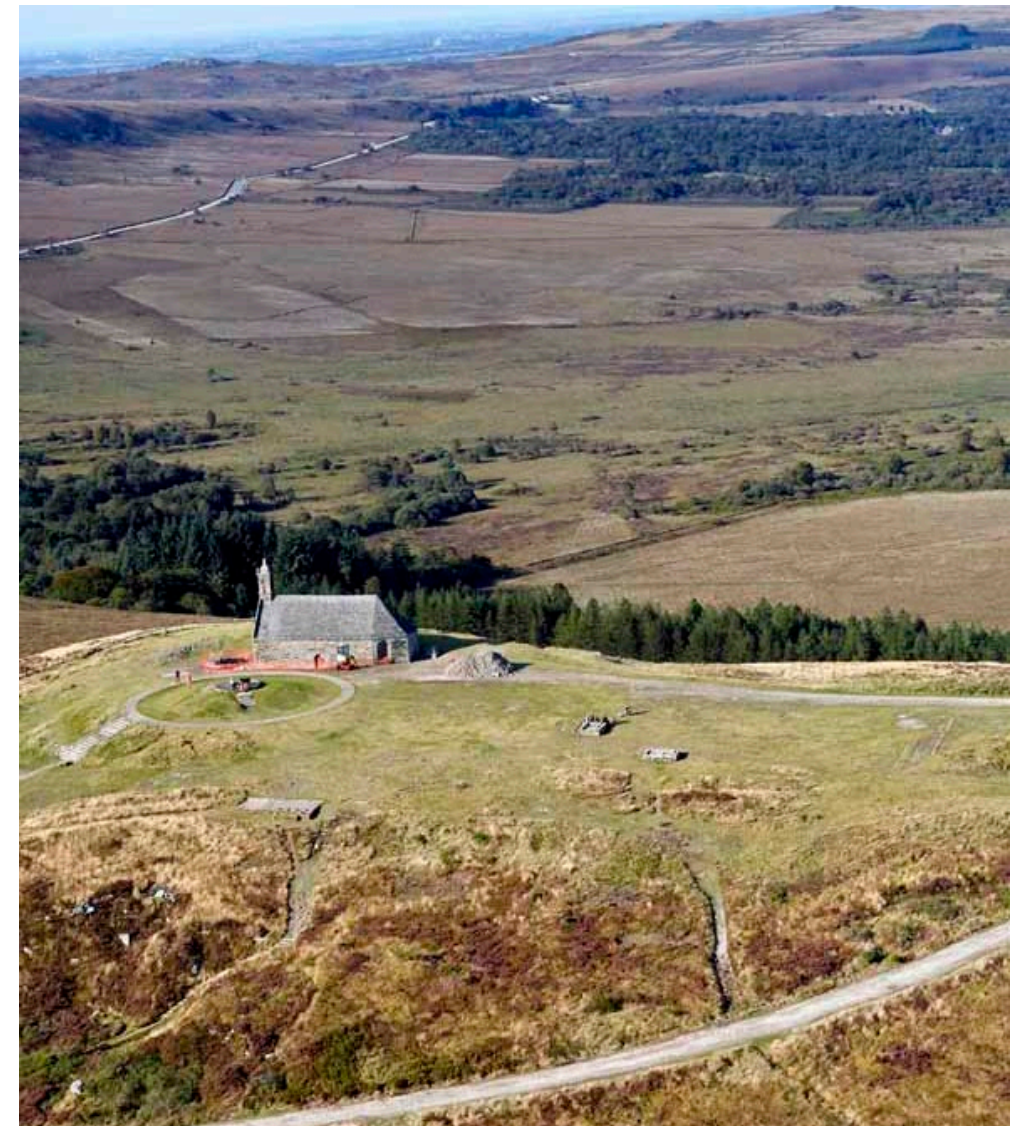
- Enjeu prioritaire au 11^e Programme des agences de l'eau depuis la loi dite biodiversité du 08 août 2016
 - Sur Loire-Bretagne, 13% du budget consacré à la restauration des milieux et la préservation de la biodiversité
- Des actions historiques en faveur de poissons migrateurs complétées et ciblées sur les biotopes et les espèces menacées
- Mobilisation au travers d'appel à projet, appel à initiative...
- En Bretagne, plusieurs AAP depuis 2017 pour la biodiversité, les plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'espèces menacées inféodées aux milieux aquatiques et un AAI biodiversité marine



30 opérations menées en faveur des milieux humides pour des études de connaissance ou de programmation de travaux, des acquisitions et des travaux de restauration (2,5 millions € - 70% aides AELB)



Renaturation des zones de prés-salés
avec effacement de l'ancien polder
(Commune de Plurien 22)



Restauration hydraulique des tourbières des
sources de l'Elez par le PNRA, CD 29 et FDC 29
(Montagne St Michel 29)



Etude de restauration de l'écosystème
estuarien de l'Anse du Guesclin par le CD 35
(Saint Coulomb 35)



Acquisition, restauration et conservation
des milieux par l'association Bretagne
Vivante pour préserver l'habitat de l'Azuré
des mouillères dans les landes de
Kercadoret
(Locmariaquer 56)

Merci de votre attention

